



PERMIS DE LOUER

Lutte contre l'habitat indigne

ANNEZIN

PÉRIMÈTRES CONCERNÉS

Avenue de la Morinie
Rue de Saint-Venant
Rue des Martyrs
Rue Paul-Vaillant Couturier : n°21 et 23
Rue du Grand Ferré : n°9 et 11
Rue Schweitzer : n° 248
Rue Barbusse : n°367
Rue de la Mairie : n°3
Rue Crammer : n°44, 44b et n°44ter
Rue du Grand Ferré : du n°3 au 31 – n°20, 20bis et 50
Rue du 8 Mai : n°33 au 59
Rue Leclerc : du n° 1 au 7
Rue Leclerc : n°48 et 48bis
Rue Schweitzer : n°28 et 81
Rue du Nouveau Monde : n°9
Rue du Quai de Marles : n°662 et 688
Rue Leon Blum : n°211
Rue Coussette : du n°12 au 40
Rue de la Mairie : n°19, 21 et 28
Rue G.Bar : du n°81 au 109

Rue du Cimetière : du n°15 au 137
Rue Duguesclin : du n°1 au 9 et du 13 au 25
Rue E.Zola : n°1

À partir du 1^{er} janvier 2025

Rue de Labeuvrière : du n°30 au 91, n°113 et du n°215 au 249
Rue du Grand Ferré : n°32
Rue Paul-Vaillant Couturier : n°15
Rue de l'Égalité : du n°6 au 12
Rue Contour de l'Église : n°1 et 3
Rue de la Mairie : n°13
Rue Pasteur : n°29
Rue Coussette : du n°407 au 437 (bâtiments A, B, C, D) et le n°886
Rue Léon Blum : n°506

Je suis propriétaire, je loue mon bien à l'une de ces adresses.
Comment faire ?

Consultez le guide pratique sur

www.bethunebruay.fr/permisdelaouer

CONTACT

Mairie d'Annezin Service urbanisme
nathalie.larde@mairie-annezin.fr



L'AGGLO
100% DURABLE !



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane